Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 40 (1990)

Heft: 4

Buchbesprechung: Horlogers de l'anarchisme. Emergence d'un mouvement: la Fédération jurassienne [Mario Vuilleumier]

Autor: Vuilleumier, Marc

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BESPRECHUNGEN – COMPTES RENDUS

SCHWEIZERGESCHICHTE – HISTOIRE SUISSE

MARIO VUILLEUMIER, *Horlogers de l'anarchisme. Emergence d'un mouvement: la Fédération jurassienne.* Préface de PIERRE ANSART. Lausanne, Payot, 1988. 340 p. ISBN 2-601-03042-9.

Dans cette thèse de sociologie historique, l'auteur se propose de montrer quelles sont les relations entre une situation économique et sociale, celle des ouvriers horlogers jurassiens, et un système d'idées, celui de l'«anarchisme», tel qu'il s'affirme au sein de la Fédération jurassienne de la première Internationale, à partir de 1871. Le problème n'est bien sûr pas nouveau et plus d'un historien se l'est déjà posé. L'originalité de notre homonyme, c'est de le faire en se fondant sur sa réflexion de sociologue, ce qui, pour l'historien, fait de ce livre une lecture particulièrement enrichissante; d'autant plus qu'il est écrit avec clarté, évite autant que possible les jargons à la mode et témoigne souvent d'un sens heureux de la formule, de l'expression qui fait mouche.

Une première partie situe l'histoire de la Fédération jurassienne au sein de l'Internationale, tout en dégageant et en formulant les questions auxquelles répondra l'analyse sociologique de la troisième partie. La deuxième, qui part du conflit Marx–Bakounine, constitue une sorte de transition où l'auteur critique, souvent fort judicieusement, les interprétations réductrices (mais aussi relativistes) et se livre à de longues réflexions et digressions méthodologiques fort pertinentes: sur la notion de modèle; sur les points de vue offrant une meilleure vision de la complexité sociale; sur la conscience possible d'une classe ou d'un groupe; sur les champs sociaux et leur hiérarchisation, etc. Il en conclut que la rencontre entre la théorie de Bakounine et la pratique spécifique des horlogers jurassiens était due à l'homologie structurale existant entre les deux. Le système de disposition du groupe de producteurs (les horlogers), à l'origine de sa pratique, est défini comme «figure ouvrière». C'est à ce concept heuriste que la dernière partie va recourir pour un retour à la recherche empirique et historique.

Et c'est là, pour l'historien, la partie la moins convaincante. En effet, et c'était déjà sensible dans l'historique de la première partie, malgré un effort remarquable de documentation, les conceptions historiographiques de l'auteur ne sont pas toujours à la hauteur de ses ambitions sociologiques. Sa conclusion montre d'ailleurs qu'il en est conscient, quand il remarque que, pour des raisons pratiques, il est très difficile d'exercer simultanément le métier de sociologue et celui d'historien. En effet, pour transformer ce concept de «figure ouvrière» en construction vivante, il manque quantité d'éléments concrets, que les historiens ont négligés jusqu'à présent, et que l'auteur n'a pu élaborer, ce qu'on ne saurait lui reprocher.

D'abord, la structure même de l'industrie horlogère, très clairement expliquée, mais dont beaucoup de caractéristiques demeurent encore bien vagues. Par exemple, l'auteur estime, à juste titre, qu'il faut distinguer: ouvriers à domicile et ouvriers en atelier; et de relever que les opérations «relatives à la boîte se faisaient toujours (à de rares exceptions près) en atelier», vu la valeur de la matière première (p. 276). Or, outre qu'une grande partie de la production des Montagnes appartenait au bas de gamme et n'utilisait ni l'or ni l'argent, un texte de J. Guillaume cité à la p. 302 nous apprend que les «graveurs travaillaient les uns dans des ateliers, les autres à domicile». Et, dans ses «Mémoires et documents», il rapporte qu'un guillocheur, emprisonné avec lui, en 1877, avait apporté son tour dans sa cellule (domicile un peu particulier, convenons-en), afin de pouvoir continuer à travailler! Il est donc tout à fait abusif de considérer les délégués

aux congrès de la Fédération jurassienne comme ouvriers en atelier du seul fait que leur profession indiquée est celle de graveur ou de guillocheur. De même, sur quoi se fonde l'affirmation selon laquelle trois quarts des ouvriers jurassiens travaillaient à domicile? Il vaudrait mieux reconnaître que, jusqu'à présent, sur toutes ces questions, nous sommes encore dans le flou le plus vague.

Autre élément fort contestable: l'«origine corporative» de l'horlogerie genevoise opposée à la liberté initiale de l'industrie neuchâteloise de la montre, qui expliquerait la différence d'attitude de leurs sections respectives au sein de l'Internationale (p. 225 et sq.). Or, dès le XVIIIe siècle, le contraste était beaucoup moins marqué que ne le prétend l'auteur, qui sollicite quelque peu les pages de Rappard sur lesquelles il s'appuie. En effet, d'après ce dernier, seules les professions principales de l'horlogerie, c'est-à-dire les plus lucratives, étaient organisées en corporations, les 35 autres étant libres. Or ce «très libéral régime corporatif», pour reprendre les termes de l'historien genevois, disparut définitivement en 1798; sous la Restauration, personne ne demanda son rétablissement. Aurait-il laissé des traces dans la mentalité horlogère 70 ans plus tard? L'auteur n'apporte aucun exemple à l'appui de son affirmation. Certes, mais il ne le dit pas, on pourrait qualifier de «corporatistes» les dispositions statutaires relatives à l'apprentissage, dans certaines sociétés ouvrières; l'ennui, c'est qu'elles sont communes aux Jurassiens et aux Genevois! Prétendre que «leurs conceptions du métier n'étaient pas semblables» mériterait pour le moins quelques développements et arguments.

Dans sa conclusion, l'auteur reconnaît qu'il aurait fallu prendre en compte encore d'autres éléments: la pratique associative, les lectures populaires, par exemple. Il aurait pu y ajouter les expériences politiques résultant de la place particulière du Jura au sein du canton de Berne, expériences vécues qui, profondément intériorisées, n'ont pas manqué d'influer sur les mentalités et les attitudes.

Si les lacunes du travail sont aussi celles de l'historiographie, celle-ci, en revanche, n'est pas responsable d'un certain nombre d'imprécisions et d'inexactitudes de la première partie. La politique de Marx au sein de l'AIT, l'opposition Guillaume–Bakounine en 1872 auraient pu, sur la base des études existantes, être mieux analysées. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure l'auteur, parfois, utilise réellement les documents mentionnés dans sa bibliographie; ainsi, p. 44, il cite, de seconde main, les effectifs de la Fédération jurassienne en regrettant de ne pas savoir d'où proviennent les chiffres: ne lui a-t-on pas communiqué les listes de membres que l'on trouve dans les archives de cette organisation, qu'il dit avoir vues à Amsterdam?

Dernier point: si, tout le monde en convient, la Fédération jurassienne est bien à l'origine de l'anarchisme, faut-il la considérer comme anarchiste dans les années 1872–1878? N'est-ce pas lui appliquer, rétrospectivement, une étiquette, donc un concept qui ne s'est véritablement élaboré que plus tard?

Genève *Marc Vuilleumier*

André Lasserre, *La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale, 1939–1945.* Lausanne, Payot, 1989. 406 p. ISBN 2-601-03051-8.

André Lasserre le constate avec raison: l'histoire de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale est encore mal connue. Son étude sur les courants de l'opinion publique attaque un chapitre difficile et essentiel, objet de nombreuses controverses jusqu'à aujourd'hui, le moral des Suisses. Il ne traite pas de la guerre psychologique que les Allemands ont menée de façon assez systématique contre la Suisse, mais il ne peut en négliger les effets. Il n'étudie ni les mentalités collectives, ni la culture politique, cet ensemble de représentations, de mythes et de symboles qui constitue comme le soubassement de la conscience collective, mais il doit évidemment s'y référer lorsqu'il évoque la mise sur pied de la défense spirituelle. Il ne s'arrête pas aux luttes politiques